

<http://ugtg.org/spip.php?article2269>



A propos du Pacte MEDEF « pour » l'emploi

- Actualité -



Date de mise en lignedimanche 6 novembre 2016

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Le Jeudi 29 Septembre, quelle ne fut notre surprise de voir sur nos écrans une délégation du MEDEF, bon teint, se vanter d'avoir « créé ou signé » 653 emplois dans le cadre d'une convention dite pacte pour l'emploi des jeunes - Opération 1er emploi durable dans l'entreprise.

Chacun pourrait s'en féliciter. Mais la réalité est tout autre. Cette opération a débuté le 22 octobre 2015 et doit aboutir à l'embauche de 700 jeunes de moins de 30 ans d'ici le 31 décembre 2017. Nous nous sommes procuré cette fameuse convention. GADÉ SA !

COMMENT ET PAR QUI CE DISPOSITIF EST-IL REELLEMENT FINANCE ?
MI LA SA BÈL, FOUT !

1- Par l'Etat qui :

- ▶ Met en place un guichet unique pour aider l'employeur à préparer son projet de recrutement, suivre les engagements de l'Etat afin de raccourcir les délais de versement des aides. La convention prévoit même que le 1er versement de l'aide interviendra dans un délai de 30 jours maximum à compter de la constitution du dossier.
- ▶ Accompagne l'entreprise dans la définition et la mise en place des formations complémentaires au recrutement et l'aide à obtenir les financements associés.
- ▶ Assure un financement à hauteur de 35% du SMIC brut sur les contrats d'avenir du secteur marchand.
- ▶ Assure le versement du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi.

2- Par le Conseil régional qui :

- ▶ Participe à hauteur de 459 128 Euros par année pour faciliter l'embauche de jeunes diplômés. L'aide régionale correspond à un financement de 15% du SMIC brut pour les 175 salariés en emplois d'avenir visés par le Pacte.
- ▶ Prend en charge la formation des jeunes bénéficiaires de ce dispositif.

3- Par le Conseil départemental qui s'engage à hauteur de 360 000 Euros pour l'embauche de jeunes bénéficiaires du revenu de solidarité active.

MAIS ALORS, QUELLES SONT LES OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR :

L'engagement du MEDEF se limite à « mobiliser les entreprises » sur le recrutement de 700 jeunes d'ici à la fin de l'année 2017. Autrement dit, il n'y en aucun.

D'ailleurs, lors de cette conférence de presse, aucun document, aucune indication sur la nature des emplois ni sur les contrats, n'ont été fournis aux journalistes. Et pour cause, ce n'était qu'un coup de com. pou kouyonné Jénès Gwadeloup, une fois de plus, et camoufler une vaste supercherie.

A propos du Pacte MEDEF « pour » l'emploi

En vérité :

- ▶ L'intégralité des charges de l'entreprise est financée par l'argent public, par les collectivités et l'Etat, jusqu'à 2,5 fois le SMIC.
- ▶ La formation des salariés est totalement prise en charge par l'Etat et la Région ;
- ▶ L'employeur n'a aucune obligation d'emploi pérenne. Il est libre d'embaucher qui il veut, pour la durée qu'il souhaite, utilisant ainsi les travailleurs comme de véritables mouchoirs jetables.
- ▶ Le dispositif est piloté par une structure « Initiative Guadeloupe » à la main du patronat.

Ainsi, par un savant tour de passe-passe, YO PAKA PÉYÉ AYEN É KA FÈ SA YO VLÉ.

Reste quand même à sa charge, le pauvre patron, (peut-être) le versement d'une partie du salaire net du travailleur. Quelle arnaque !!!

Cette convention-cadeau au MEDEF, a été négociée avec Mmes BOREL-LINCERTIN, PAU-LANGEVIN et MM. Victorin LUREL, Jacques BILLANT et Bruno BLANDIN, président du MEDEF.

Et de se vanter, sourires aux lèvres, d'oeuvrer pour l'emploi.
NON, Messieurs, vous êtes des arnaqueurs, des pwofitan !

Jamais un tel dispositif, qui relève de la magouille et de la gabegie, n'aurait été mis en place en France. C'est vrai que dans les colonies, tout est permis. La Sainte République n'a-t-elle pas indemnisée les esclavagistes ?

OUI, L'UGTG AFFIRME QU'IL S'AGIT D'UNE MANUVRE DESTINE A FOURNIR AUX EMPLOYEURS UNE MAIN D'ŒUVRE GRATUITE TOUT EN LEUR PERMETTANT DE SE REMPLIR LES POCHEs AVEC L'ARGENT PUBLIC SUR LE DOS DES JEUNES CHOMEURS DE GUADELOUPE.
C'EST INADMISSIBLE !

ARÉTÉ PWOFITÉ SI TRAVAYÈ !

Le Secrétaire Général de l'UGTG

Elie DOMOTA

Lapwent, 03 Oktòb 2016